

2MJ CONCEPT
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1000 euros
Siège social : 27 AVENUE DE LA FLAMENCHE
05700 SERRES
842 113 557 RCS GAP

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 17/07/2023

Le 17/07/2023, à 17 heures, SERRES

Monsieur Jérôme LAPARRE demeurant LOTISSEMENT LE VERGER - VILLA N°6 - LIEU DIT AGNATELLU, 20243 PRUNELLI DI FIUMORBU.

Associé unique et seul Président de la Société 2MJ CONCEPT,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article «Siège social» des statuts
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'associé unique décide de transférer le siège social de 27 AVENUE DE LA FLAMENCHE 05700 SERRES à LOTISSEMENT LE VERGER - VILLA N°6 - LIEU DIT AGNATELLU 20243 PRUNELLI DI FIUMORBU, à compter 17/07/2023.

En conséquence, l'article «Siège social» des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé à LOTISSEMENT LE VERGER - VILLA N°6 - LIEU DIT AGNATELLU 20243 PRUNELLI DI FIUMORBU. »

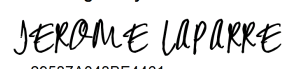
Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique
Monsieur Jérôme LAPARRE

DocuSigned by:

29537A043BE4461...